



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

familles monoparentales

Question écrite n° 131739

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la précarité dans laquelle vivent les foyers monoparentaux. En France, 1,76 million de familles sont composées d'un adulte sans conjoint vivant avec un ou plusieurs enfants ; le plus souvent ce sont des femmes (à 85 %) séparées ou divorcées. 31 % de ces familles vivent dans la précarité et disposent d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, selon le rapport d'information parlementaire sur l'évaluation de la performance des politiques sociales en Europe (décembre 2011). Ces femmes sont dans une situation inextricable. Généralement faiblement diplômées, elles occupent des emplois d'agents de services, d'aides à domicile, de caissières, de personnels d'entretien et leur taux de chômage évalué à 15 % est nettement supérieur à celui de l'ensemble des mères. Comment faire pour concilier un emploi faiblement payé et la garde de jeunes enfants ? Leur paie est engloutie par les factures et les gardes d'enfants. Comment faire pour sortir de ce cercle vicieux ? Le montant des prestations demeurent trop faibles pour s'en sortir et les obstacles pour l'emploi de ces parents isolés sont infranchissables : manque de place et de souplesse des modes de garde des enfants, rareté et mauvaise qualité des emplois proposés à ces mères, horaires et temps de transport incompatibles avec l'éducation des enfants. Le Président de la République a émis l'idée la création d'une agence de recouvrement des pensions alimentaires, ce qui est une avancée. Aussi, il demande que le Gouvernement aille plus loin dans l'aide et la reconnaissance des difficultés de ces familles courageuses qui n'attendent qu'une main tendue pour pouvoir sortir du gouffre. C'est pourquoi il aimerait qu'elle lui expose les mesures qu'elle souhaite prendre pour combattre cette précarité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131739

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2865

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)